



Communiqué de presse, 7 mars 2019

Lancement de la nouvelle version De la chaire « Systèmes de drones » de l'ENAC

ENAC, le 20 février 2019 - L'ENAC, le Groupe ADP et Sopra Steria ont tenu, sur le campus de l'ENAC à Toulouse, le premier Comité d'Orientation de la nouvelle version de la Chaire Systèmes de drones, « Chaire ENAC – Groupe ADP – Sopra Steria - Systèmes de drones », renouvelée fin 2018 pour une durée de trois ans avec les entreprises. Cette Chaire est développée au travers du Fonds de dotation de l'ENAC. Ce premier Comité d'Orientation avait pour objectif de valider ses nouvelles orientations. Il marque ainsi le démarrage de ses nouveaux projets.

Cette Chaire de recherche et d'enseignement, créée en 2015, est la première à traiter de l'insertion des drones dans l'espace aérien. En s'appuyant sur ses travaux antérieurs, sa nouvelle version abordera plus particulièrement l'usage des drones en milieu aéroportuaire ainsi que les questions de mobilité.

La Chaire, qui a acquis depuis 2015 une expertise reconnue à l'international, a pour objectif de continuer à lever les verrous scientifiques, technologiques et réglementaires identifiés par les chercheurs et les mécènes afin de contribuer à inventer le transport aérien de demain, en intégrant les drones et toutes leurs potentialités.

La Chaire abordera en particulier la thématique de la **sécurité des opérations** au moyen de techniques issues de **l'intelligence artificielle (IA)**, par le développement de fonctions de diagnostic et de récupération de situations problématiques, en cas de pannes par exemple. Les travaux de recherche s'appuieront pour cela sur des algorithmes de « Machine Learning ». Ces avancées permettront de contribuer aux évolutions réglementaires régissant les différentes catégories d'opérations, d'alimenter la conception de systèmes « certifiables », et répondront ainsi à l'objectif d'acceptabilité sociale de l'insertion de drones plus sûrs dans le trafic aérien.

Cette deuxième version de la Chaire mettra également l'accent sur **l'expérimentation en milieu aéroportuaire**, notamment pour la mise en œuvre d'opérations d'inspection d'avions et de radiobalises de navigation.

Ses travaux, à la fois sur les systèmes drones et leurs opérations, contribueront à la construction et l'évaluation de solutions UTM (Unmanned air system Traffic Management) dans le cadre de l'initiative européenne U-space, en visant l'intégration des drones dans le système ATM (Air Traffic Management). Il s'agit donc naturellement d'une contribution aux évolutions du transport aérien en général.



Communiqué de presse, 7 mars 2019

Selon **Yannick Jestin, titulaire de la Chaire** et responsable du programme de recherche Drones à l'ENAC « *Avec pour toile de fond initiale les opérations aéroportuaires et en visant à terme l'environnement urbain, nous atteignons un nouveau niveau de maturité de la Chaire, qui nous permet de proposer des concepts directement applicables et de contribuer à l'amélioration de la sécurité, afin d'intégrer les drones dans le trafic aérien et de repenser la mobilité de manière générale* ».

Ces travaux, financés par le mécénat, ont pour objectif premier l'intérêt général. Ils ont ainsi vocation à être divulgués et rendus publics pour bénéficier au plus grand nombre.

Selon **Olivier Chansou, Directeur Général de l'ENAC** : « *Renouveler cette Chaire avec pour mécènes deux acteurs majeurs de l'innovation, le Groupe ADP et Sopra Steria, rend le sujet d'autant plus passionnant. Nous sommes fiers d'en être les porteurs au travers de notre Fonds de dotation. Elle permet à la fois de positionner notre école comme pionnière dans le domaine des drones et de réaliser des avancées scientifiques et technologiques majeures, dont bénéficient directement nos étudiants, nos partenaires et l'ensemble des acteurs du transport aérien.* »

« *Avec ce nouveau volet de la chaire Systèmes de drones, nous poursuivons notre engagement en tant que mécène pour développer de nouveaux cas d'usages en milieu aéroportuaire, notamment au service de l'efficacité opérationnelle. Toutes les expérimentations qui pourront être développées sur les plateformes parisiennes et internationales du Groupe ADP permettront d'accélérer les recherches aux côtés de nos partenaires et de valider de nouveaux concepts opérationnels. Notre objectif est de réunir les conditions pour une plus grande intégration des drones dans l'espace aérien* » a indiqué **Edward Arkwright, Directeur général exécutif du Groupe ADP**.

Selon **Patrick Loyer, Directeur des activités Air Traffic Management de Sopra Steria** : « *Depuis de nombreuses années, Sopra Steria a consolidé sa stratégie d'innovation à travers des partenariats forts avec les acteurs de l'éducation et de la recherche en France, en particulier avec l'ENAC. Afin de poursuivre notre engagement pour l'intégration des drones au service d'une économie émergente notamment sur les territoires urbains et aéroportuaires, nous avons souhaité accompagner l'ENAC dans cette action de mécénat. Nous sommes convaincus que cette Chaire permettra d'une part d'améliorer la sécurité et la performance opérationnelle des drones et d'autre part d'améliorer l'acceptabilité des drones en milieu urbain.* »

Une première conférence dès le mois de mars à Madrid

La Chaire présentera ses orientations et travaux scientifiques au public à Madrid, dans le cadre du *World ATM Congress*. Cette présentation aura lieu le 12 mars 2019 à partir de 14h20 au sein du « Tower



Communiqué de presse, 7 mars 2019

Theatre ». La conférence, intitulée « *the ENAC – Groupe ADP – Sopra Steria research Chair on drone systems : a new way to explore drones integration into airspace* » sera présentée par le titulaire de la Chaire et les représentants des mécènes. La Chaire sera également présentée durant tout le salon sur le stand de l'ENAC (stand n°480).

Programme et informations ici : <https://www.worldatmcongress.org>

**Contact presse : Giesbert & Associés, Diane Loth – d.loth@giesbert-associes.com
+ 33 6 47 27 74 29**

L'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC), l'école de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) sous tutelle du Ministère de la Transition écologique et solidaire, rassemble des activités de formation et de recherche en ingénierie aéronautique, navigation aérienne et pilotage avions. Chaque année l'ENAC accueille plus de 2000 élèves répartis dans plus de 30 programmes de formation et 3500 stagiaires au titre de la formation continue. Preuve de son rayonnement international, ses 24 000 anciens élèves se rencontrent dans une centaine de pays et sur les 5 continents. Par son dimensionnement, ses moyens humains et pédagogiques, l'ENAC est aujourd'hui la 1^{ère} école aéronautique européenne. En savoir plus : www.enac.fr.

Le Fonds de dotation ENAC : Créé par l'ENAC fin 2012, l'objectif du Fonds de Dotation ENAC est double. Il s'agit de servir l'intérêt général tout en accompagnant le développement de l'ENAC à travers des initiatives financées par le mécénat, en accord avec le plan stratégique de l'établissement. Outil de promotion et de valorisation des savoir-faire de l'ENAC, la vocation du Fonds de Dotation ENAC est donc de proposer des projets innovants. Le Fonds soutient plus particulièrement 3 axes de développement qui ont pour objectif de renforcer l'envergure et l'ouverture de l'ENAC : rayonnement international ; insertion de tous les talents au sein de l'école sans distinction de sexe, d'origine sociale ou de handicap ; développement de la recherche afin de poursuivre l'innovation.